Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 029-212900278-20260930-2026_09_087-DE

CHÂTEAUNEUF-DU-FAOU
KASTELL-NEVEZ-AR-FAOU

**COMMUNE DE CHATEAUNEUF-DU-FAOU**

**CONSEIL MUNICIPAL**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt-six, le trente septembre à dix-neuf heures (**30 septembre 2026** à 19 h 00), le Conseil municipal de la commune de CHATEAUNEUF-DU-FAOU, dûment convoqué le 24 septembre 2026, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Ar Sterenn, sous la présidence de Monsieur Tugdual BRABAN, Maire.
La convocation a été affichée en Mairie le 24 septembre 2026.

Etaient présents : BRABAN Tugdual, DEROUT Nathalie, DELAPORTE David, LALLOUET Michèle, LEVENEZ Jacques, GARNIER Fabienne, NOEL Bernard, PERON Liza, L'HARIDON Lionel, LAMBOLEY Annick, TOULANCOAT Anthony, DUFOUR Gwénaëlle, CHAMINAND Frédéric, COSQUER Marième, LE SANN Renan, CARRIOU Cyrielle, GOARNISSON Mathieu, CADUDAL Elodie, RIOU Yvon, CORBEL Sabrina, GRISON Tristan, HANQUIER Fabienne, GLEVAREC Frédéric, THELLIEZ Nicole.

Était absent excusé : FERELLEC Christophe.

Étaient absents : CORRE Marion, MARQUE Michel.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de conseillers présents : 24

Pouvoir :
FERELLEC Christophe donne pouvoir à LE SANN Renan.

Secrétaire de séance : DELAPORTE David.

Était également présente : GUYAVARCH Isabelle (Directrice Générale des Services).

---

## N° 2026-09-087 : Contrat de maintenance informatique à l'école Paul Sérusier pour l'année scolaire 2026-2027

Rapporteur : LALLOUET Michèle

Lors de sa séance du 1er octobre 2012, le Conseil Municipal avait décidé de confier, pour l'année scolaire 2012/2013, à un enseignant de l'école Paul Sérusier une mission de maintenance régulière des ordinateurs de l'école.

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 029-212900278-20260930-2026_09_087-DE

Ce mode de fonctionnement convient à l'école et à l'enseignant. Ce contrat a été reconduit chaque année.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal reconduit à compter du 1er octobre 2026, cette mission pour l'année scolaire 2026/2027, au taux de 17,00 € forfait heure.

| **Vote** | |
|---|---|
| Pour | 25 |
| Contre | |
| Abstention | |

Le Secrétaire de séance,
DELAPORTE David

Le Maire,
BRABAN Tugdual

MAIRIE DE CHATEAUNEUF-DU-FAOU (Finistère)